

Review Essays

ATHANASSIS E. KARATHANASSIS

P. CODRICAS ET LA QUESTION D'ORIENT

Jean Dimakis, *P. Codrica et la Question d'Orient sous l'empire français et la Restauration*, Editions Jean Maisonneuve-Presses de l'Université de Montréal, 1986, pp. 188.

Panagiotis Codrikas (1760-1827) était bien connu dans l'historiographie hellénique comme un lettré phanariote qui s'était préoccupé des problèmes philologiques qu'avait suscité l'évolution de la langue néohellénique durant la période précédant la Révolution hellénique. Dans ce livre du professeur Jean Dimakis nous suivons les activités politiques et diplomatiques que Codrikas avait déployé à l'époque où il remplissait la fonction d'interprète au Ministère des Affaires Etrangères de France. Ce poste lui donna plusieurs occasions de suivre de près la fameuse Question d'Orient et de rédiger une série de rapports adressés à ses supérieurs; ces rapports figurent dans les séries: a) Documents et Mémoires. Fonds divers: Empire ottoman et b) Correspondance politique: Grèce et c) Archives Codrikas dans les Archives de l'Institut Néohellénique à la Sorbonne. Les rapports, particulièrement intéressants et révélateurs sur la Question d'Orient, laissent apparaître la physiologie de leur auteur, un Grec phanariote qui réussit à pénétrer dans les milieux de la diplomatie française qu'il servira pendant la longue période de vingt cinq années. M. Jean Dimakis puise dans ces documents inédits, connus mais non pour autant exploités, des renseignements qui éclairent la personnalité de Codrikas—homme politique, et précise son action politique dans une affaire qui l'a préoccupé autant sur le plan professionnel que sur le plan personnel, vu les implications directes que de la Question d'Orient avait eues sur le sort de son pays d'origine. Son premier rapport intitulé *Le commerce de France au Levant* est un mémoire sur les relations commerciales entre la France et l'empire ottoman depuis 1535; le second rapport (1806) concerne des contrées de la Grèce continentale (la Morée, l'Épire en particulier) et l'action des

agents russes sur les territoires grecs, rapports qui lui était commandés par le comte d'Hauterive. Codrikas doit simplement prendre des notes et citer des indications géographiques des points et des évaluations de population, suivant les indications d'Hauterive. Codrikas suggère des propositions sur l'action politique et commerciale française par lesquelles la France pourrait affronter la concurrence russe dans la Méditerranée. Codrikas attirait l'attention des Français sur la Grèce et les incitait à élargir leurs activités dans cette contrée de l'Orient. Un autre rapport, le plus important, selon M. Dimakis, était celui que Codrikas avait rédigé peu après la bataille d'Austerlitz (2 déc. 1805), intitulé *Sur les moyens qui sont au pouvoir de la France d'employer auprès de la Sublime Porte après la mémorable victoire d'Austerlitz pour tirer de ses relations avec cette puissance de très grands avantages politiques et commerciaux*. Les principaux points de ce rapport étaient la description du système politique ottoman qui, ouvert à certains particularismes, devrait permettre à la France d'assurer sa garantie et sa protection à certaines régions grecques, notamment à la Morée, dans la Grèce continentale, au même titre que la Russie l'était pour les principautés danubiennes; la possibilité d'une certaine autonomie que les Français auraient pu réserver à la Grèce, épargnerait à ses habitants la tutelle des Turcs et limiterait l'influence et la présence russe en Méditerranée (en particulier en Bulgarie, Chios, Mytilène, Cydonie).

Le dernier rapport de Codrikas, rédigé pendant la période de l'Empire, porte le titre *Quelques observations sur l'état actuel de la monarchie ottomane* (11 sept. 1808); il affirme la fragilité du pouvoir politique ottoman ébranlé par les révolutions successives du palais et souligne le rôle de protectrice que jouerait la France pour un empire qui s'autodétruit. Codrikas remarque qu'une réforme dans l'empire ottoman est fort peu possible, vu le caractère théocratique du régime; il propose alors deux solutions capables d'y assurer la tranquillité publique: le partage des différents états de la Turquie entre les puissances, plan exécutable et conforme aux intérêts des puissances ou alors la division de l'empire en deux états monarchiques indépendants; celui d'Asie dominé par les ottomans, et celui d'Europe gouverné par un prince chrétien, projet qui lui paraît assurer à chacun des états indépendants son homogénéité et garantir des résultats prompts et décisifs; ainsi cet "empire libre et indépendant mais allié et auxiliaire de l'empire français" arrêterait l'expansion russe aussi bien que l'influence anglaise et permettrait à la France d'intervenir aux affaires politiques et commerciales en Méditerranée.

L'éclat de la victoire de Napoléon emporte Codrikas et lui inspire une "idolâtrie" typiquement phanariote envers Napoléon qu'il appelle "pacificateur et protecteur de l'Europe" et en lequel il voit le défenseur des peuples.

Il compose même une Ode *Πρὸς τὸν αὐτοκράτορα τῶν Φραντζέζων* (6 févr. 1806), élan qu'il faudrait interpréter comme la manifestation de son loyalisme, aussi bien que comme une tentative de faciliter son intégration dans les milieux diplomatiques. Par ailleurs, Codrikas croit sincèrement que Napoléon, "espoir des Grecs et vainqueur des Barbares", peut aider la cause de son pays. Après une longue période de silence Codrikas réapparaît par une série de rapports, adressés, cette fois-ci, à ses supérieurs, sous la Restauration et reflétant les événements de la guerre et l'évolution intérieure de la Grèce insurgée. Par ailleurs Codrikas cherche à agir sur l'opinion publique en publiant des brochures anonymes sur la cause grecque.

Les premiers mémoires sur l'Insurrection hellénique, *Notice sur l'état actuel de la Turquie considérée sous ses rapports politiques et commerciaux avec la France et Notice sur l'état actuel de la Turquie sous ses rapports commerciaux et politiques avec l'Angleterre*, datent de juin 1821 et visent, peu après le déclenchement de la Révolution dans la Grèce, à attirer l'attention des occidentaux sur ce que Codrikas considère comme l'événement le plus important dans l'histoire du siècle, car, précise Codrikas, il ne s'agit point d'un mouvement anarchique pareil à ceux qui se manifestaient en Europe, mais bien au contraire d'une guerre religieuse et nationale qui vise à la délivrance d'un peuple opprimé par une domination barbare; la noblesse de la cause devrait emporter les pays civilisés qui supporteraient les Grecs dans leur combat d'Indépendance et les aideraient à installer un gouvernement monarchique. Les aspirations pro-royalistes de Codrikas ne trouvèrent pas pour autant un accueil chaleureux auprès des autorités françaises; d'Hauterive l'accuse d'être trop emporté dans ses appréciations "il y a beaucoup de déclarations et peu de faits. On y trouve de la chaleur, des sentiments nobles et élevés, mais la discussion politique est nulle... Je l'ai cependant lu avec beaucoup de plaisir, seulement il m'a peu éclairé sur l'état présent de sa nation et encore moins sur son avenir...". Quant au second mémoire, intitulé *Notice sur l'état actuel de la Turquie sous ses rapports commerciaux et politiques avec l'Angleterre*, c'est la brève analyse des bénéfices qu'aurait à tirer l'Angleterre, en tant que puissance maritime et commerciale, de l'Indépendance de la Grèce. Dans un troisième rapport, contemporain du précédent (juillet 1821), Codrikas s'adresse *A Sa Majesté l'empereur et l'autocrate de toutes les Russies Alexandre Ier*. Le rapport, confié à Capodistria qui devrait le soumettre à son destinataire, vise à sensibiliser le tsar orthodoxe à l'extermination de toute la nation grecque orthodoxe par les Turcs et à dénoncer que les Turcs avaient violé les traités conclus avec la Russie, lesquels assuraient la sécurité de la nation hellénique et la liberté du culte orthodoxe. L'orthodoxie étant le point com-

mun le plus important entre la nation grecque et les Russes, toute violation et toute persécution contre un peuple orthodoxe apparaît aux yeux de Codrikas comme la pire atteinte à l'honneur du souverain orthodoxe; le martyre et l'exécution du Patriarche Grégoire par les Turcs le jour de Pâques, la destruction des églises orthodoxes à Constantinople et la persécution de la religion chrétienne, que Codrikas juge la pire dans l'histoire du christianisme, sont des événements que seule l'autorité du tsar orthodoxe pourrait révoquer. Codrikas lui rappelle également qu'en vertu du traité de Kainardji le tsar se doit de défendre le peuple grec et qu'il réaliserait, ainsi, un projet que Pierre le Grand et Catherine II avaient déjà ébauché par le passé, et qu'il prouverait aux yeux du monde civilisé qu'il sait "concilier les droits de l'humanité avec les intérêts politiques des Nations et défendre le cause de la religion en défendant le principe de la légitimité", car la domination des Turcs en Europe n'est qu'une occupation militaire, non pas une possession devenue légitime. N'oublions pas que ce mémoire a été rédigé à une époque, où le tsar avait désavoué l'Insurrection grecque dans les principautés danubiennes. Le professeur Dimakis estime que ces rapports relèvent plutôt de la littérature politique à laquelle Codrikas s'est adonné par la suite. Toujours, en sa qualité de secrétaire interprète du Ministère des Affaires Etrangères, Codrikas a rédigé plusieurs autres rapports sur la Grèce insurgée; celui du 1er déc. 1821 contenait des informations sur les événements du combat entre les Turcs et les Grecs rapporté dans *Χρονικά*, journal grec imprimé à Missolonghi.

Codrikas ne se contente pas de citer simplement les faits, mais il les classe, les commente et entreprend ainsi un consciencieux travail d'information et d'orientation à propos des affaires grecques. Il offre une image de la Révolution hellénique qui recouvre le domaine politique et social: la guerre civile entre fractions opposées en Grèce, l'action de différents hommes politiques, dont il loue Condurioti et critique Colokotroni et Mavromichali ou Androutsos, la mort de Lord Byron; par ailleurs, dans ce rapport intitulé *Rapport général sur la situation intérieure et extérieure de la Grèce pendant cette dernière année de 1824* Codrikas s'intéresse à la situation financière du pays jugée très précaire et dénonce que plusieurs consuls étrangers dans les îles de la Mer Egée en étaient responsables agissant souvent contre la politique de leur propre gouvernement.

Codrikas a également exercé un rôle primordial dans l'affaire de la conclusion d'un "traité", entre le gouvernement insurrectionnel grec et les dirigeants de l'Ordre de Malte à Paris, lequel il n'a pas été signé. Designé par le Ministère des Affaires Etrangères de France, Codrikas avait finalement agi dans cette affaire comme un vrai patriote grec qui protégeait les intérêts de

son propre pays et comme un "observateur particulier", qui devait informer le ministère français et prévoir toute intrigue éventuelle. Connaisseur de la situation politique de la Grèce Codrikas est en mesure de bien estimer l'importance de ce traité; dans un rapport qu'il adresse à Mavrokordatos (*Παρατηρήσεις εις την διάταξιν τῆς ἔθνικῆς διοικήσεως*, Remarques sur l'organisation de l'administration nationale) il souligne la nécessité d'organiser le pays, de fonder une politique extérieure pour offrir à l'étranger une image de la Grèce conforme à celle des pays occidentaux. La compétence de Codrikas dans les affaires grecques est, par ailleurs, reconnue par son patron d'Haute-rive qui le qualifie d'expert: *personne n'est mieux informé que lui de tout ce qui se passe en Grèce*.

Dans le chapitre qui suit et qui porte le titre *L'œuvre de publiciste et polémiste politique* nous trouvons deux brochures de Codrikas; la première est intitulée *Remarques politiques sur la cause des Grecs* et la deuxième *Lettre messénienne sur l'intervention des puissances alliées dans les affaires de la Grèce*. Avec ces brochures Codrikas vise à persuader les Grandes Puissances sur les droits de la nation hellénique et se révèle un homme politique compétent. Dans la deuxième brochure il pose la question aux ministres des Puissances alliées: "Que ferons-nous de la Grèce" en réfutant, ainsi, la question que Joseph II avait posée à Catherine II sur Constantinople "que ferons-nous de Constantinople", embrassant le problème des Grecs dans son ensemble; Codrikas conclut: "*faites de Constantinople ce qu'elle a été, ce qu'elle doit être, c'est-à-dire un trône chrétien indépendant et vous ne serez plus embarrassés de faire de la Grèce ce qu'elle doit être, ce qu'elle ne devait jamais cesser d'être, une nation européenne, légalement libre et politiquement indépendante*". Bien intéressantes sont, également, les propositions de Codrikas sur la création d'un état hellénique libre constitué de trois principautés autonomes sous la souveraineté turque ou la création d'un état organisé selon les Etats Unis d'Amérique et des Pays-Bas de Hollande.

Des commentaires malveillants à son égard obligent Codrikas à imprinter, en 1826, une autre brochure qui reprend une *Lettre à Mme la Comtesse de Genlis* (amie de son adversaire Coray). Codrikas lui demande de désavouer la "note de l'éditeur" qui, contrairement au contenu du texte de Madame de Genlis, bienveillant à l'égard de Codrikas, habitué de son salon mondain, formule des calomnies contre Codrikas, et le présente écrivant "en faveur des Turcs et contre ses compatriotes". C'est, en effet, pour défendre son propre honneur et pour faire connaître au grand public son propre point de vue sur les affaires grecques que Codrikas décide de publier la brochure, pour réfuter toute erreur et fausseté contenues dans la note de l'éditeur, sig-

naler des inexactitudes. Codrikas rappelle ses derniers écrits, en faveur des Grecs, publiés et distribués à ses propres frais. Codrikas souligne qu'il faut chercher la cause de cette calomnie non point dans ses écrits, mais dans ses querelles linguistiques avec Coray, dont les idées partageait sans doute l'éditeur en question.

Parmi les textes inédits ou restés inachevés il faudrait sans doute citer ses *Notes au rédacteur de l'Etoile*, texte conçu comme une réponse à un article hostile à l'insurrection grecque paru dans la *Gazette de France*. Codrikas emprunte à d'illustres voyageurs ayant parcouru l'empire ottoman et ayant dénoncé le despotisme atroce turc pour affronter les minces témoignages de voyageurs anonymes qui ignoraient la réalité de la Grèce.

Le chapitre intitulé le *Chant du cygne* contient un traité sur l'administration ottomane, à savoir un *tableau synoptique de l'administration turque suivant les principes de la religion mahométane qui en est la base* (janvier 1827), où figurent une série de renseignements et de pensées politiques sur le régime ottoman, le rôle du sultan, les classes sociales de l'empire.

Dans le chapitre *Evaluation des idées et du travail politique de Codrikas*, l'auteur entreprend une analyse de la psychologie de Codrikas et de ses activités déployées durant les vingt cinq années de sa carrière diplomatique auprès du Ministre des Affaires Etrangères de France. Selon le professeur Jean Dimakis Codrikas a cherché de "concilier les intérêts de ces deux pays et à montrer que les succès politiques de la France. seraient bénéfiques pour la Grèce, comme d'autre part toute évolution favorable concernant la Grèce—notamment son émancipation—serait profitable à la France". Si Codrikas avait toujours tenté de concilier les intérêts des deux pays, il se penchait toutefois du côté grec chaque fois qu'il devait opter pour l'un des deux. Néanmoins, Jean Dimakis dans son jugement objectif, parle de l'idéologie conservatrice de Codrikas conforme à la politique de la Restauration—idéologie que Codrikas suit, même dans le domaine littéraire, puisque "*toute la société française avait changé d'orientation après le changement du régime*". Dans ce même chapitre l'auteur étudie les idées politiques Codrikas concernant la création du nouvel état hellénique qui avait une orientation conservatrice, qui suivait, en réalité, le courant général de l'époque de la Restauration et qui, enfin, était une application des idées politiques des ses supérieurs et des monarches européens".

Ce beau livre du Prof. Jean Dimakis clôt avec les notes, l'appendice (la publication de deux rapports de Codrikas *Notice sur l'état actuel de la Turquie considérée sous les rapports politiques et commerciaux avec la France* et le deuxième *A sa Majesté l'empereur et autocrate de toutes les Russies Alexandre Ier*, les sources et la bibliographie.

Université d'Athènes